

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 828

Artikel: Société de consommation : les voies nouvelles de la démocratie
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les voies nouvelles de la démocratie

«La massification est le chemin de la démocratie. Elle est l'œuvre des individus.» C'est sur cette double assertion que se termine l'ouvrage tranquillement iconoclaste signé Paul Yonnet, «sociologue d'action» dans une grande organisation du secteur parapublic français. L'auteur de *Jeux, modes et masses* ne ménage ni ses lecteurs, brutalement emportés d'un sujet inédit ou totalement revu et corrigé à l'autre, ni surtout les docteurs ès société contemporaine, qui n'ont rien vu venir, et en tout cas pas les phénomènes de masse, inventés et pratiqués par les «acteurs sociaux», — c'est-à-dire vécus par «les gens».

Retenant et complétant des textes dont certains avaient paru dans *Le Débat* (Gallimard), Yonnet fait l'analyse de quelques-uns de ces phénomènes sociaux de masse, qu'il décrit avec une sorte de respect joyeux. Cela donne autant de chapitres-chocs, qui prennent à rebours des sujets le plus souvent déjà traités, mais avec une distance un peu méprisante, par les sociologues de réflexion (et non d'action comme P. Y.): le tiercé, préoccupation ludique des «nouveaux dimanches de la démocratie»; le jogging et le marathon, exercices d'endurance effectués sans esprit de compétition; les musiques rock, pop et punk, langages planétaires associés aux vertiges du peuple adolescent (comme on dit le peuple noir); l'irruption massive des chiens et des chats, ces gratifiants auxiliaires dans la lutte contre la solitude du genre humain; le look, recherche d'une mode individualisée où l'habit fait littéralement le moine; l'automobile enfin, machine symbolique de l'«autonomobilité» et de... la démocratisation.

LA DÉMOCRATIE PAR LA BAGNOLE

Car Yonnet y croit, à la démocratisation par la dif-

fusion des biens de grande consommation et des services à large usage. Pour preuve *a contrario*: les sociétés totalitaires répriment les besoins, même solvables, qu'elles seraient d'ailleurs bien en peine de satisfaire. Les pontes de la *Nomenklatura* se réservent l'usage de l'automobile, par «une espèce de collectivisme d'élite». Rien à voir avec la liberté de mouvement donnée en Occident par la possession d'une, voire de plusieurs voitures par ménage.

Et les voilà renvoyés à leurs austères études, tous les détracteurs de la bagnole et les apologistes des transports publics! Les Alfred Sauvy et autres Ivan Illich n'ont décidément rien compris à l'irrésistible aspiration des individus, qui tendent tous à étendre leur domaine privé, leur espace d'autonomie: «La voiture est une demeure affranchie des contraintes immobilières, capable de mouvement.» Mieux encore, et contrairement à l'intérieur domestique, «l'intérieur automobile minore considérablement toutes les attaches réglementaires et normatives, ce qu'il est convenu d'appeler l'intégration sociale». Car nous vivons à l'ère de l'individualisme triomphant, système à première vue paradoxal dans lequel l'individu s'exprime au travers d'une pratique collective, sans perdre le sentiment précis de son identité, ni se fondre dans la masse formée par addition. Le tiercéiste du dimanche, le marathoniens de New York, le festivalier de folk ou l'homme à la recherche de son look, tout comme l'automobiliste-vacancier, participe certes à une activité collective, mais le fait pour lui-même, à la rigueur avec sa petite famille. Comme le client du supermarché, ou le citoyen au bureau de vote. Et tant pis pour ceux qui interprètent toujours les comportements des acteurs sociaux en termes de différenciation ou de compétition — en termes de classes donc. Aux orties donc les sociologues à

schéma: Jean Baudrillard et ses objets-signes, Pierre Bourdieu et sa logique de la distinction et de la reproduction, Joffre Dumazedier et ses activités de loisir qui doivent servir au libre dépassement de soi-même. Avec tout son mépris pour les Mythologies convoitées par les consommateurs petits bourgeois, Roland Barthes n'échappe évidemment pas au massacre, lui qui se comporte comme «l'intellectuel français accomplissant le mouvement même du surplace socioculturel».

LE DÉNI DES SOCIOLOGUES

Seul Edgar Morin, qui a le premier perçu l'émergence du «temps des copains» et d'une culture jeune, trouve grâce devant le sociologue d'action Paul Yonnet. Tous les autres sont condamnés aux travaux inutiles à perpétuité, pour n'avoir pas su — ni même voulu — s'intéresser aux phénomènes caractéristiques de cette «société démocratique de masse» en gestation sous leurs yeux d'observateurs aveugles.

Ainsi, des sociologues ont négligé d'étudier «une société qui a plus changé en quarante ans (1945-1985) que durant les deux siècles précédents»! Faute professionnelle impardonnable selon Paul Yonnet, qui l'explique par la «vocation dite bien à tort critique» de la sociologie, muée en «appareil de déconsidération systématique».

Tout empreints de cette «culture de la dénonciation», les sociologues ont inévitablement pris la société de consommation pour une diabolique machination, la considérant comme une vaste entreprise de contrainte et d'aliénation, utile — et nécessaire — à la seule alimentation du système des objets. Ce faisant, les théoriciens ont tout simplement omis «les capacités d'innovation du corps social, qui n'est pas le tout manipulé-manipulant de la *vulgate* marxiste, ni du sémiotico-structuralisme».

LIBÉRATION-CONSOMMATION

Paul Yonnet, lui, n'a pas oublié les infinies ressources de ce corps social qu'il est convaincu de mieux sentir que tous les sociologues, politiciens et spécialistes de la communication réunis.

Or donc, dans la réalité selon Yonnet, la consommation libère au lieu d'enliser, la possession émancipe au lieu d'asservir, et la pratique de masse stimule l'individu au lieu de l'abrutir. Dont acte.

N'empêche que la vision de Paul Yonnet n'a pas l'universalité de sa réjouissante curiosité. Ses observations sont en effet fortement marquées par le spectacle de la société française, relativement traditionnaliste et très peu sensibilisée aux problèmes écolos — désormais passés dans l'inconscient collectif des Anglo-Saxons en revanche.

N'empêche ensuite que sans le support idéologique ni la critique corporatiste dont il a cru bon de les encadrer, et sans le jargon sociologico-philosophique persistant ici et là, les textes de Yonnet auraient tout aussi bien tenu. On aurait eu un ensemble probant d'études attentives présentant chacune un cas d'école bien choisi. La description pure aurait produit un effet de démonstration d'autant plus fort qu'il n'aurait pas été soutenu par des pages écrites avec une volonté lourdement persuasive.

N'empêche enfin que si, au lieu de rejeter en bloc toutes les lectures faites avant lui de la société de consommation, Paul Yonnet avait eu l'esprit de tenter une synthèse (avec Baudrillard par exemple qu'il égratigne seulement au passage), il aurait donné beaucoup plus de poids à sa propre interprétation. On n'aurait pas eu cette impression de «prise à rebours» systématique, histoire de provoquer un peu le lecteur et, qui sait, de flatter son goût secret pour une «nouvelle sociologie». Celle dont Yonnet serait le pape, et *Jeux, modes et masses* les premières écritures.

Y. J.

Paul Yonnet: *Jeux, modes et masses - La société française et le moderne, 1945-1985*. Paris (NRF-Gallimard), 1985, 380 p.

INITIATIVE

Tout est culture, même votre jardin

Pour la culture fédérale, j'en étais resté au rapport Clottu. Considérable et conscientieux rapport-pavé, sous couverture bleu buvard. Claude Bonnard, quoique documentaliste et archiviste conscientieux, l'avait jugé ou inutile ou trop lourd et il y a dix ans m'en avait fait, sous prétexte que j'étais lettreux, l'encombrant cadeau.

Mais le rapport Clottu — serais-je ainsi dispensé de le lire? —, devait être lacunaire pour un Conseil fédéral exigeant. Car il écrit noblement:

«En octobre 1983, dans le cadre de la quatrième série des programmes nationaux de recherche, nous avons accordé notre autorisation à un projet «Pluralité culturelle et identité nationale»; nous en attendons les connaissances nécessaires sur les conditions, la formation et les effets de notre identité nationale...»

Sans attendre ces connaissances pourtant nécessaires le Conseil fédéral a, en juin 1984, publié son Message, conformément au délai constitutionnel pour répondre à une initiative populaire.

Le meilleur de ce message, c'est une faute typographique.

Parlant de l'initiative qui se présente sous la forme d'un projet rédigé de toutes pièces, le Conseil fédéral parle d'*«un promet rédigé de toutes pièces»*. L'hybride de la promesse, parfois trop vague, et du projet, qui n'engage pas, c'est le *«promet»*. J'ai aimé.

On pouvait donc attendre selon le sujet et l'usage quelque citation de Valéry. Le Conseil fédéral nous l'épargne, mais pas le *«supplément d'âme»* de Bergson, qui a pourtant disparu depuis plusieurs années des discours officiels. En revanche une pensée de Claude Lévi-Strauss nous est donnée avec, pour référence, la NZZ du 13/14 août 1983! Assimilation helvétique!

Qu'est-ce que la culture d'après le Conseil fédéral? (p. 532 et sq.).

Anthropologiquement! La réponse aux besoins les plus élémentaires de l'être humain: la nourriture, le logement, l'habillement, la protection contre les fléaux de la nature.

Mais encore! Elle englobe le savoir, la foi, le comportement, la langue, l'art, le droit, les mœurs et les usages.

Et aussi, selon l'Unesco! Elle comprend tous les signes, signaux, symboles et valeurs qui font partie intégrante de la vie sociale, et s'intègre à tous les éléments du contexte social: de l'économie à la politique, de l'alimentation à la sexualité, des arts à la technique.

Telle est la culture, comme dit le Conseil fédéral «au sens large».

Après ce considérable détour, pour tenir compte de l'apport des sciences sociales, le Message conclut que la notion de culture doit être restreinte. Et l'on retombe alors de la manière la plus traditionnelle et académique dans le domaine des arts et beaux-arts: littérature, musique, théâtre, chorégraphie, beaux-arts, cinéma, architecture, etc.

Entre ces deux extrêmes: la culture-civilisation et la culture des sept Muses, le Conseil fédéral fait encore place à la culture «helvétique» à travers les mythes du XIX^e, l'helvétisme: de l'invention de Guillaume Tell à la création de la fête nationale, à tout ce qui révèle notre identité nationale, y compris la fondation Pro Helvetia.

On trouve encore — que ne trouve-t-on pas? — le couplet mi-moralisateur, mi-apitoyé sur l'artiste pauvre: «celui qui, aujourd'hui, prend la décision d'exercer une activité artistique indépendante doit normalement s'accommoder d'une vie peu assurée sur le plan matériel, sans revenu régulier, sans sécurité suffisante contre l'incapacité de travail et les effets de l'âge».

Car après un exposé fédéral aussi fourres-y-tout, il faut bien en arriver aux questions concrètes: base juridique et gros sous. A suivre donc.

A. G.